Fidan doit rentrer en France, la famille AKKUS doit être réunie!…

Lundi 8 novembre, Fidan a été expulsée vers la Turquie. Arrêtée à son domicile au petit matin, elle a été placée dans un avion dès le début de l'après midi ! Depuis son mariage en octobre 2008 avec **Aziz AKKUS**, en France depuis 1994 et titulaire d'une carte de résident de 10 ans, les autorités ont toujours refusé d'accorder une autorisation de séjour à Fidan. Ce couple sans histoire et apprécié de tous ne souhaite pourtant rien d'autre que d'être réuni. Il vit également de son travail grâce au kebab qu'Aziz gère, à St Just en Chaussée (Oise), depuis 2004. **Aussi appelons-nous solennellement Monsieur Le Préfet de l'Oise à tout mettre en œuvre pour qu'une procédure de regroupement familial autorise dès que possible le retour en France de Fidan et la délivrance en sa faveur d'un titre de séjour.**

NOM	Prénom	Adresse	Signature

Pétition à renvoyer au plus vite à J.M. BAVARD, 11 rue Mathéas, 60000 Beauvais